

Pierrevelcin, Gilles

Les autres catégories

In: Pierrevelcin, Gilles. *Les relations entre la Bohême et la Gaule du IVe au Ier siècle avant J.-C.* Klápště, Jan (editor); Měřínský, Zdeněk (editor). Praha: Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, 2012, pp. 128-142

ISBN 9788073083915

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/129746>

Access Date: 29. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

8. LES AUTRES CATÉGORIES

Les dernières catégories de marqueurs, représentées par 1 à 3 types d'artefacts, ont été regroupées dans un même chapitre. Elles correspondent à l'armement (2 types), le harnachement et le transport (3 types), les outils/ustensiles (1 type) et l'architecture (1 type).

8.1. Armement

LT B-C1 / Ouest-Est

Fourreaux ornés au repoussé

Les fourreaux « ornés de plaques de bronze décorées au repoussé » du IV^e s. (*Kruta et al. 1984*) s'inscrivent dans une série qui se caractérise, à quelques exceptions près, par des plaques de bronze ornées au repoussé et appliquées le plus souvent sur une plaque de droit en fer. Ils représentent une des premières manifestations du Style végétal continu sur ce type d'objets (*Ginoux 1994*, p. 15).

L'étude menée par V. Kruta a permis de proposer une origine chez les Sénons d'Italie (*Kruta et al. 1984*, p. 11-13) pour l'élaboration de ce type de fourreau, qui aurait ensuite été adopté localement, dans le Nord-Est de la France. Un de ces fourreaux, celui d'Epiais-Rhus (dép. Val-d'Oise, F ; cf. *infra*), y est d'ailleurs présenté comme un des arguments pour illustrer l'origine « celto-italique » du style de Waldalgesheim ou Style végétal continu (*Kruta et al. 1984*, p. 14).

Globalement, la série est insérée dans les productions de la première moitié du IV^e s. (*Kruta et al. 1984*, p. 14-15 ; *Ginoux 1994*, p. 15). L'exemplaire de Moscano di Fabriano, un des prototypes italiens de la série, a été utilisé comme repère de chronologie absolue, par la présence dans la tombe de céramiques grecques. Sa production ne doit ainsi pas dépasser le milieu du IV^e s. av. J.-C. (*Kruta et*

al. 1984, p. 14). D'autres arguments avancés par les auteurs, comme le lien avec des fibules appartenant à la phase précédant l'apparition des fibules de type Dux classiques, ou le contexte de la découverte d'Epiais-Rhus, permettent d'envisager une datation dans la première moitié du IV^e s. (*Kruta et al. 1984*, p. 14-15). On se situe donc dans l'horizon pré-Duchcov, qui s'insère en chronologie relative dans LT B1a.

La carte de répartition établie en 1984, qui a été reprise ici (*carte 35*), indique la présence d'un fourreau orné au repoussé à Jenišův Újezd. Cet exemplaire, issu de la tombe 115, avait néanmoins déjà été identifié et plusieurs fois étudié par différents auteurs (voir [*cat. 122*] ; *fig. 48: 1*), en raison de son caractère unique parmi le mobilier de la nécropole. J.-J. Charpy l'a identifié comme un objet de luxe, par la qualité technique de fabrication et une utilisation judicieuse des deux métaux employés, mais aussi par la qualité artistique qui ressort de la décoration de la plaque de bronze (*Charpy 1978a*, p. 103).

V. Kruta (*1975b*, p. 34-35) a retenu deux éléments majeurs permettant de proposer une origine exogène de l'objet. La première caractéristique est d'ordre technique et stylistique, et correspond à l'estampage au repoussé du décor, en l'occurrence des lyres juxtaposées. Les comparaisons généralement mises en avant sont le fourreau de Bussy-le-Château (dép. Marne, F ; *fig. 48: 3*) et le bracelet de Muttentz (cant. Bâle-Campagne, CH), qui présente la même frise, composée d'esses⁴⁸. Le deuxième élément est la disposition du décor, placé en liseré le long de la gouttière, la partie centrale restant lisse. Le parallèle alors évoqué est constitué par

⁴⁸ *Kruta 1975b*, p. 35 ; *Megaw, Megaw 2006*, p. 382, fig. 27. Pour le bracelet de Muttentz, voir *Viollier 1916*, pl. 23: 134.

le fourreau de Meroux⁴⁹ (dép. Territoire-de-Belfort, F ; fig. 48: 5), d'après les travaux d'*U. Osterhaus* (1969), bien que le décor de ce dernier soit incisé, alors que celui de Jenišův Újezd est traité au repoussé (*Megaw* 1968, p. 133). Avec une longueur conservée de 82 cm, elle est proche de celle de Jenišův Újezd. Le fourreau de Meroux semble néanmoins plus ancien, notamment en raison du type de décor géométrique et de la forme de la boulerolle (*Ginoux* 1994).

Ces comparaisons ont par la suite pu être élargies, grâce à l'étude des fourreaux ornés que nous avons mentionnée (*Kruta et al.* 1984). Les individus les plus proches sont alors le fourreau d'Epiais-Rhus, portant un décor similaire, composé d'esses imbriquées (fig. 48: 4), et surtout celui de Saint-Germainmont (dép. Ardennes, F ; fig. 48: 2), dont le décor en liseré est très proche de celui de Jenišův Újezd.

À partir de cette publication, N. Ginoux a proposé de diviser les fourreaux à plaque de bronze en trois groupes. Le fourreau de Jenišův Újezd s'insérerait alors dans son second groupe, celui au répertoire « clairement végétal », composé des individus de Bussy-le-Château, Epiais-Rhus et Saint-Germainmont (*Ginoux* 1994, p. 17).

Pour ce qui est de la datation de l'épée de Jenišův Újezd, nous disposons de plusieurs avis, émanant de la monographie consacrée à ce site.

Ainsi, pour L. Zachar, le fourreau correspond au « Premier style » de l'art celtique, ce qui permet de le dater à LT A/B1, voire à LT B1 (*Zachar* 1978, p. 10-11).

La datation de J.-J. Charpy le situe dans la première moitié du IV^e s., « à la charnière LT A/LT B », puisque plus récente que le fourreau de Meroux (*Charpy* 1978b, p. 15), daté aux environs de 400 av. J.-C. (*Charpy* 1978b, p. 15 ; *Megaw* 1968, p. 144).

Pour la datation de la tombe, elle est placée par J.-J. Charpy dans la phase Ia, la plus ancienne, de la nécropole (*Charpy* 1978b, p. 13), d'après la datation de l'épée. P. Budinský plaçait quant à lui cette tombe dans la phase récente de la nécropole (v. 200-100 av. J.-C., soit LT C2 : *Budinský* 1970, p. 64-66), mais sans donner de précisions sur le choix de cette datation, qui semble erronée.

On le voit, la question de la datation de cette épée n'est pas réglée. On retiendra toutefois ici les éléments fournis par V. Kruta *et alii*, puis par N. Ginoux, à propos des fourreaux ornés au

repoussé (*cf. supra*), ce qui permet d'avancer une datation à LT B1 ou B1a.

Si l'on s'intéresse au contexte de l'épée de Jenišův Újezd, on constate que la tombe ne présente pas de caractéristiques particulières dans la composition du mobilier ou l'orientation par exemple. L'épée est placée du côté droit, poignée sur l'épaule et boulerolle entre le bras et la cuisse (*Charpy* 1978b, p. 16).

Le mobilier d'accompagnement n'est quant à lui pas bien connu. Un anneau ou une bague en bronze ont été évoqués (*Budinský* 1970, p. 21 ; *Kruta* 1975b, p. 126), mais ils correspondent à des éléments de suspension selon J.-J. Charpy (1978b, tabl. 27). J. Filip (1956, p. 349) parle quant à lui d'une fibule en fer, non mentionnée par ailleurs. On notera enfin l'absence de céramique d'accompagnement, comme c'est habituellement le cas en Bohême (*Charpy* 1978b, p. 17).

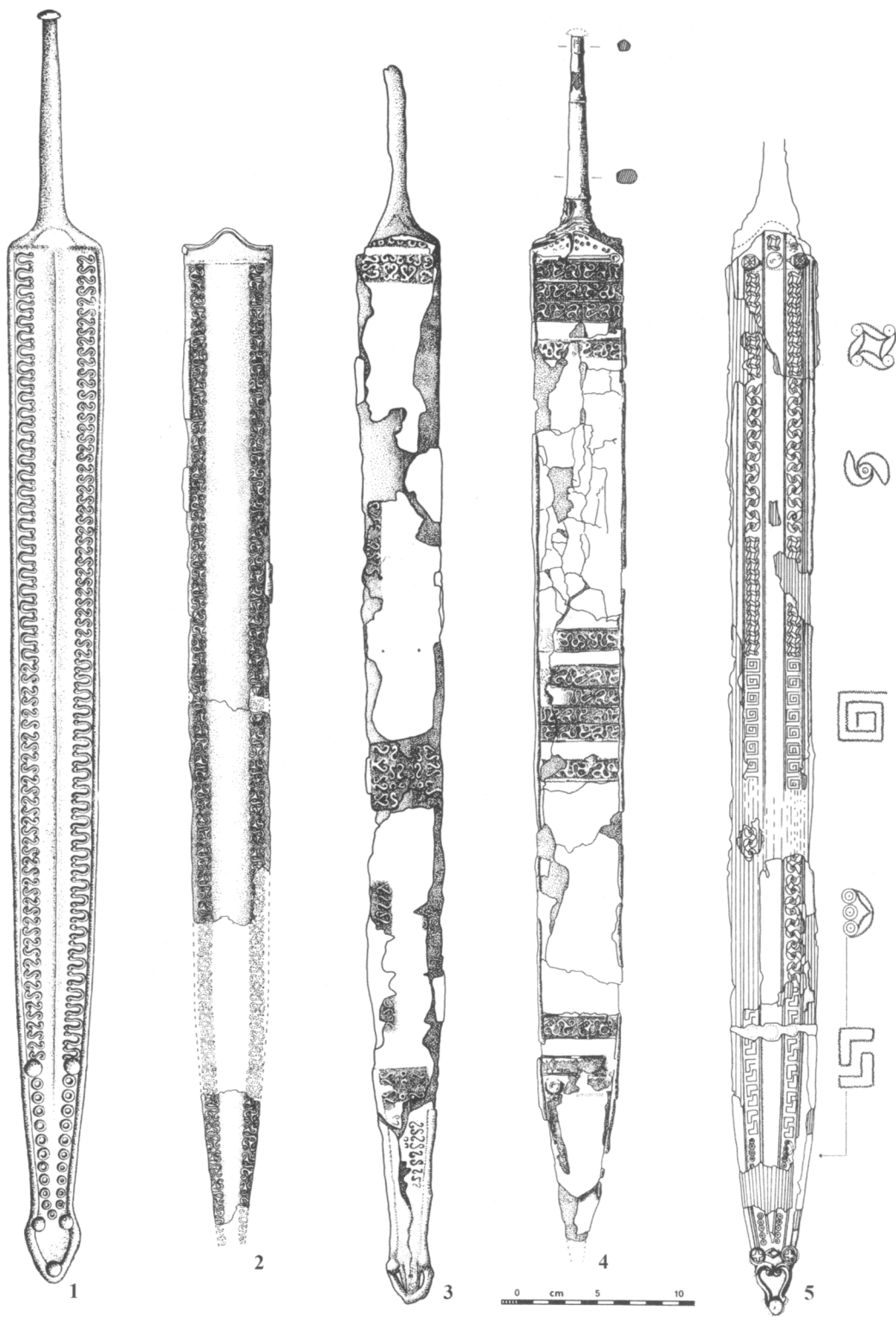
On constatera que les informations tirées du contexte de la tombe 115 ne permettent pas d'apporter de précisions quant à l'origine du fourreau, même si certains éléments plaident pour une inhumation selon les pratiques locales.

Cette question de l'origine du fourreau de Jenišův Újezd a été elle aussi largement discutée. Nous avons vu que l'étude sur les fourreaux ornés au repoussé avait permis à ses auteurs de proposer une origine italienne aux premiers éléments, qui auraient ensuite été repris dans le nord-est de la France. Pour J.-J. Charpy, l'épée est une preuve de contacts entre la Bohême et l'Italie du Nord, via l'Autriche et la Suisse (*Charpy* 1978b, p. 16).

Dans la perspective d'une datation haute, établie par L. Zachar (*cf. supra*), le fourreau est alors présenté par cet auteur comme un témoin des relations entre les zones de tombes princières occidentales et orientales (« westliche und östliche Fürstengräberzone »), et plus précisément entre la Bohême et l'Europe occidentale dans le cadre du Premier style (*Zachar* 1978, p. 11). Ces considérations reposent sur la comparaison faite entre les épées de Meroux et Jenišův Újezd par F. Schwappach (1973, p. 78-84, fig. 29).

Enfin, un dernier élément permettant de discuter de l'origine de cette pièce est le décor d'esses affrontées ou lyres. Ce motif a fait l'objet d'une étude récente par J.V.S. et M.R. Megaw, qui ont compilé les occurrences de ce décor, principalement à partir des exemples céramiques, mais en intégrant également les fourreaux d'épées de Jenišův Újezd et de Bussy-le-Château. Avec le bracelet de Muttentz, ils correspondent, à leur connaissance, aux trois seuls exemples de l'application de ce décor sur des feuilles de bronze (*Megaw, Megaw* 2006, p. 382). Les auteurs précisent que la

⁴⁹ Ce fourreau est plus couramment connu sous le nom de « fourreau de Bavilliers ». Le lieu de découverte, le Bois des Côtes, se situe en fait à Meroux, commune non limitrophe et éloignée de plusieurs kilomètres. L'erreur a donc été reprise par plusieurs auteurs, avant d'être rectifiée par *Rilliot* 1975.



carte de répartition du décor de lyres, tous supports confondus, montre que ce motif est prépondérant en Celtique orientale, contrairement au Style végétal continu, qui couvre toute la zone de LT B1-C1 (voir Megaw, Megaw 2006, fig. 1). C'est là selon eux le seul élément concret à notre disposition, en l'absence de données sur les ateliers et les réseaux d'échanges (Megaw, Megaw 2006, p. 382).

V. Kruta concluait quant à lui sa présentation du fourreau de Jenišův Újezd en supposant que,

Fig. 48. Le fourreau de Jenišův Újezd et ses comparaisons : 1. Jenišův Újezd (Filip 1956, fig. 6: 7) ; 2. Saint-Germainmont (Ginoux 1994, pl. 7: 3) ; 3. Bussy-le-Château (Ginoux 1994, pl. 7: 2) ; 4. Epiais-Rhus (Ginoux 1994, pl. 7: 1) ; 5. Meroux (Ginoux 1994, pl. 6: 1). 1-4 : décor au repoussé ; 5 : décor incisé. Ech. 1/4.

Obr. 48. Pochva z Jenišova Újezdu a paralely k ní: 1. Jenišův Újezd (Filip 1956, obr. 6: 7); 2. Saint-Germainmont (Ginoux 1994, tab. 7: 3); 3. Bussy-le-Château (Ginoux 1994, tab. 7: 2); 4. Epiais-Rhus (Ginoux 1994, tab. 7: 1); 5. Meroux (Ginoux 1994, tab. 6: 1). 1-4: výzdoba au repoussé ; 5 : rytá výzdoba. Měřítko 1:4.

par le caractère unique de cet individu en Bohême et par les comparaisons évoquées, il fallait y voir un objet de provenance étrangère, issu du même atelier que l'épée de Bussy-le-Château, ou d'un atelier proche (*Kruta 1975b*, p. 35). C'est cet avis qui semble le plus pertinent, bien que l'on doive maintenant ajouter Saint-Germainmont à la discussion. C'est en tout cas dans ce secteur du bassin parisien, entre Epiais-Rhus, Bussy-le-Château et Saint-Germainmont, qu'il faut certainement chercher l'origine du fourreau de Jenišův Újezd.

LT C2-D / Ouest-Est

Épées à poignée anthropomorphe

Les épées à poignée anthropomorphe s'insèrent dans la famille plus large des poignards et épées pseudo-anthropomorphes⁵⁰. Les deux types sont souvent mêlés, voire confondus. Nous ne retiendrons ici que les exemplaires où la tête est clairement représentée, et pour lesquels nous utiliserons ainsi le terme de poignée anthropomorphe.

L'identification en tant qu'épée est parfois discutable, et on rencontre donc également l'appellation de poignard. J. Déchelette avait déjà fait remarquer que la distinction est délicate, puisque certains exemplaires étant très proches, seule la taille permet de les différencier (*Déchelette 1927*, p. 643). Le terme de dague est peut-être celui qui conviendrait le mieux⁵¹. Ces objets ont en tout cas été considérés comme des éléments d'armement, même si les poignards notamment peuvent être vus comme des armes de chasse ou de prestige (*Brunaux, Lambot 1987*, p. 90).

Pour la majorité des auteurs, les poignards et épées pseudo-anthropoïdes consistent en une évolution du poignard hallstattien à antennes (*Déchelette 1927*, p. 644-645 ; *Brunaux, Lambot 1987*, p. 90-91), constatation qui a néanmoins été remise en cause par *R. Clarke et C. Hawkes (1955, p. 202-204)*.

Ils n'ont pas été l'objet d'une étude synthétique récente, depuis les travaux de *P. Couissin (1926)* puis de *R. Clarke et C. Hawkes (1955)*. L'article de *P. Sankot (1995)* sur les épées pseudo-anthropoïdes de Bohême concerne uniquement la période du V^e au III^e siècle, ce qui correspond à peu près aux classes A à D de *Clarke, Hawkes 1955*.

Les individus qui ont été retenus ici sont ceux, nous l'avons dit, où la tête est clairement représen-

tée et reconnaissable. Ils s'inscrivent tous dans les types E à G de *R. Clarke et C. Hawkes*. Les individus identifiés par la suite (Besançon, Saint-André-de-Lidon, Toulouse, Manching, Staré Hradisko) ont été ajoutés à cette liste, tandis que les exemplaires d'Údrnická Lhota (*cf. infra*) et Chartres⁵² ont été écartés.

Il faut donc bien distinguer ces deux groupes, qui diffèrent par leur morphologie, mais aussi par leur répartition. La typologie de *R. Clarke et C. Hawkes* a été critiquée par *F. Drilhon et A. Duval (1985)*, qui ont entrepris une étude des techniques de fabrication et d'assemblage des différentes parties composant les épées. Ce travail n'a néanmoins pas été suivi d'une révision de la typologie initiale (*cf. infra*).

Pour ce qui est de la datation, J. Déchelette faisait remarquer que les épées à poignée anthropomorphe ont dû apparaître à LT II, tout en étant plus courantes à LT III (*Déchelette 1927*, p. 645). Elles sont datées de LT D1 par *J.-L. Brunaux et B. Lambot (1987, p. 91)*, sans que les auteurs précisent comment a été obtenue cette datation. Pour une datation à l'horizon des oppida, ce seraient les « assez nombreux fragments, en place dans les couches archéologiques » qui la permettraient. Néanmoins, au vu de la *liste 36*, on peut constater que les individus « en place » sont rares, et pas nécessairement datés. Mais certaines découvertes sans contexte plus précis, comme Stradonice et Corent, ou certains mobiliers annexes (Tesson, Saint-André-de-Lidon, Toulouse, etc.) permettent effectivement de supposer une chronologie centrée sur La Tène finale.

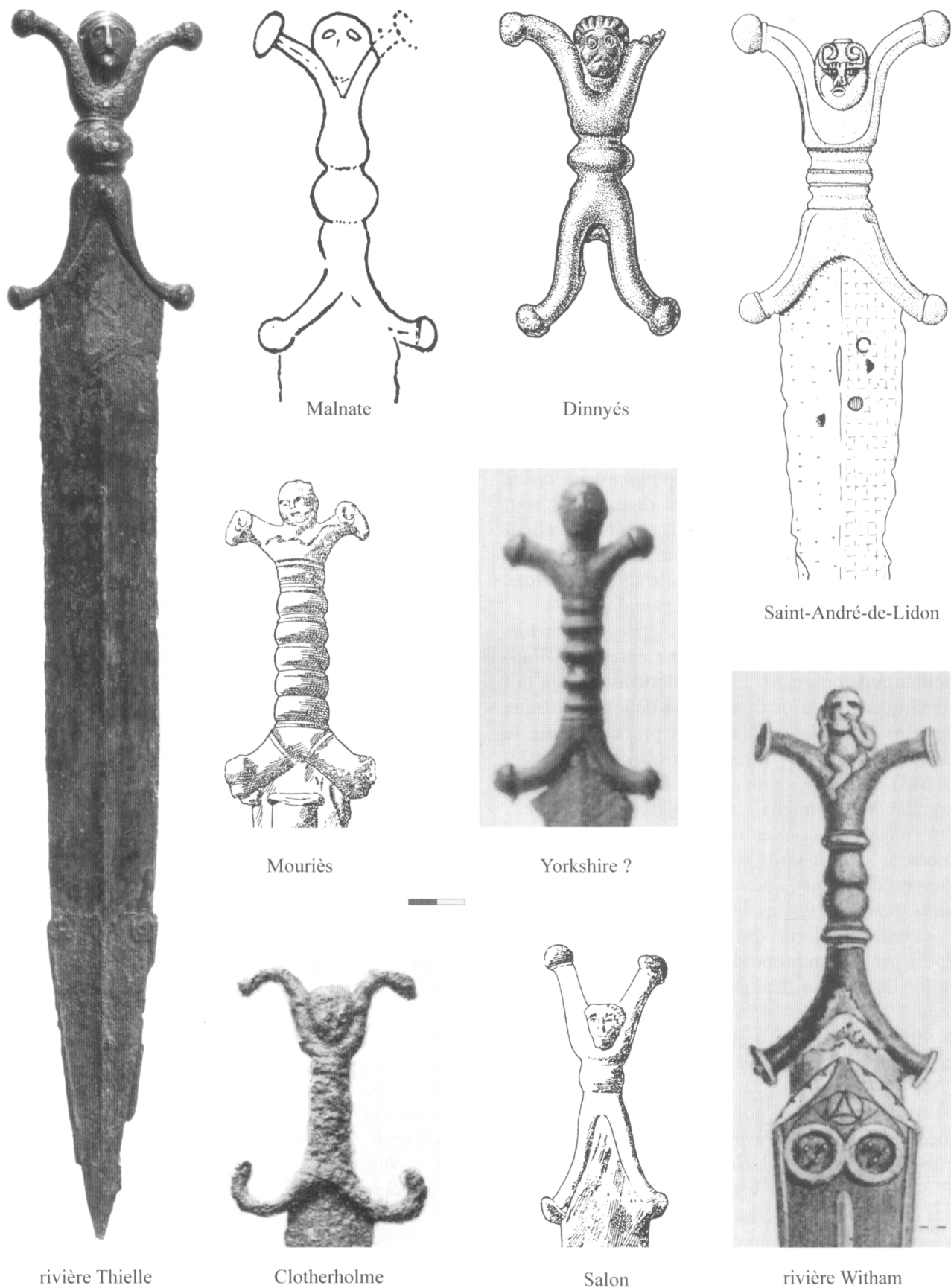
L'exemplaire de Châtillon-sur-Indre a été trouvé dans un ensemble identifié comme une tombe masculine, datée des années 30-20 av. J.-C. par *A. Duval (1983-84, n° 233)*, d'après le mobilier d'accompagnement (disque décoré, oenochoé, cruche et bassin en bronze). La tête du pommeau est ici exécutée d'une manière très détaillée et réaliste (*cf. infra*), et l'on peut se demander s'il faut y voir les derniers exemplaires, les plus aboutis, de la série anthropomorphe. La plaque pectorale triangulaire de ces poignards est par ailleurs un autre critère qui a été utilisé pour distinguer cette série, considérée comme plus tardive (*Clarke, Hawkes 1955, p. 213-214*).

Alors que la répartition des groupes A à D, les plus anciens, semble couvrir une grande partie de l'Europe, sans que l'on puisse de cette manière identifier de foyer clair, la répartition des groupes E à G est clairement restreinte à l'Europe de la rive gauche du Rhin (voir *carte 36* et *Clarke, Hawkes 1955, cartes 1 et 2*).

⁵² Voir *Drilhon, Duval 1985, p. 301*.

⁵⁰ On connaît également les termes d'« anthropoïde » et de « pseudo-anthropoïde ».

⁵¹ Merci à D. Lacoste (musée de Bibracte) pour cette suggestion. Le terme de « dagger » est également utilisé plusieurs fois par *Clarke, Hawkes 1955*.



rivière Thielle

Clothholme

Salon

rivière Witham

Fig. 49a. Les épées à poignée anthropomorphe retenues dans la présente étude (voir *liste 36* pour les références). Sauf mention contraire : éch. 1/2.

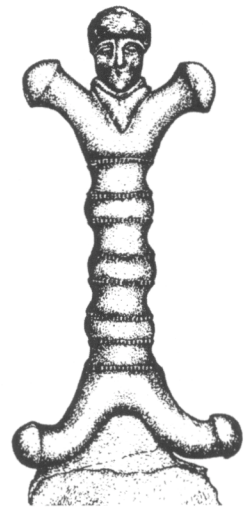
Obr. 49a. Meče s antropomorfní rukojetí zmiňované v této práci (bibliografie viz *liste 36*). Měřítko 1:2 není-li zmíněno jinak.



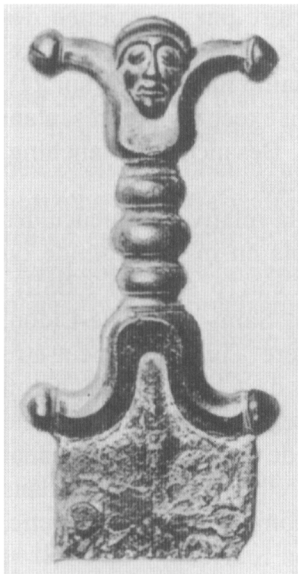
North Grimston



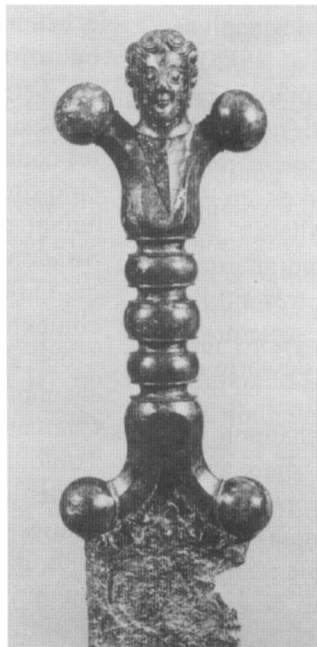
Ballyshannon



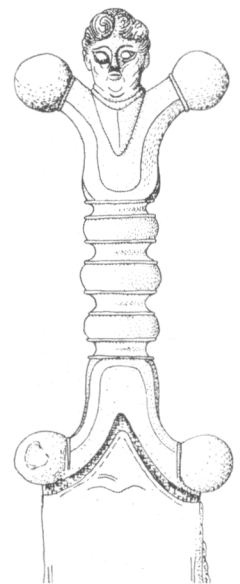
Toulouse



Chatenay-Mâcheron



Châtillon-sur-Indre



Tesson



Stradonice



Staré Hradisko
(sans échelle)



Manching



Besançon
(sans échelle)



Corent

Fig. 49b. Les épées à poignée anthropomorphe retenues dans la présente étude (voir *liste 36* pour les références). Sauf mention contraire : éch. 1/2.

Obr. 49b. Meče s antropomorfní rukojetí zmiňované v této práci (bibliografie viz *liste 36*). Měřítko 1:2 není-li zmíněno jinak.

La carte établie par R. Clarke et C. Hawkes permettait d'identifier deux individus isolés, le premier du groupe E, à Dinnyés en Hongrie, et le second du groupe G, à Stradonice [cat. 123]. Nous excluons ici l'exemplaire d'Údrnická Lhota (okr. Jičín ; Clarke, Hawkes 1955, carte 2, p. 221). La datation de ce dernier exemplaire a en effet été réévaluée par P. Sankot, de sorte que cette arme doit être placée à LT A (Sankot 1995).

Complétant cette image, l'épée de Stradonice (voir Karasová 2002 ; Bouzek 2007, p. 178, fig. 66) est aujourd'hui accompagnée de deux nouveaux exemplaires en Europe centrale : Staré Hradisko, en Moravie (Drda, Rybová 1992, p. 344 ; Drda, Rybová 1995, p. 169), et Manching, en Bavière (Riedel 1999, fig. 66: 12 ; voir carte et liste 36).

Quelques-uns de ces « poignards anthropoïdes » ont été repris par F. Drilhon et A. Duval, qui en ont étudié la morphologie, mais surtout les techniques et les matériaux utilisés pour la fabrication, grâce à des radiographies et à des analyses élémentaires de métal (Drilhon, Duval 1985). Il s'agit toutefois d'une étude concise, qui avait pour but principal de présenter les méthodes d'étude ; les exemples utilisés sont essentiellement puisés dans le type G de R. Clarke et C. Hawkes, en l'occurrence ceux où la tête est la plus réaliste.

Il ressort de ces analyses que les poignards de Tesson et de Châtillon-sur-Indre sont très similaires morphologiquement, mais aussi structurellement (Drilhon, Duval 1985, p. 305), de sorte que l'on peut proposer un atelier commun.

Par contre, l'exemplaire de Ballyshannon Bay est morphologiquement ressemblant, mais structurellement différent. Les auteurs proposent d'y voir éventuellement une imitation locale (Drilhon, Duval 1985, p. 305-306), ce qui semble plausible, notamment au vu du traitement fruste de la chevelure. L'exemplaire de Chatenay-Mâcheron est quant à lui d'un type légèrement différent, où la tête est coincée entre les deux « bras » de la poignée, sans présence de plaque pectorale (fig. 49b).

Si les quatre individus étudiés montrent une parenté certaine, seuls ceux de Tesson et de Châtillon-sur-Indre sont très proches. Il semble cependant que d'autres exemplaires puissent être ajoutés à cette série, dont celui de Stradonice en premier lieu. Dans ce cas, seule la tête est conservée, et il est donc délicat de tenter des comparaisons avec les analyses tirées des exemplaires français. C'est un autre détail qui permet toutefois d'établir un parallèle direct entre Stradonice et Châtillon-sur-Indre, à savoir le traitement de la chevelure. On constatera sur la fig. 50 à quel point elles sont similaires, et là aussi, la question d'un atelier commun se pose. C'est l'hypothèse qui avait déjà été retenue par P.-M. Duval (1977, p. 183).

Les autres exemplaires qui semblent très proches sont ceux de Staré Hradisko, Manching, Besançon et Corent (fig. 49b). Dans ces quatre cas, comme à Stradonice, seule la tête est conservée. La chevelure de la tête de Staré Hradisko se rapproche des exemplaires mentionnés plus haut, et le traitement des yeux, quasiment circulaires et non en amande, trouve sa meilleure comparaison à Châtillon-sur-Indre. Pour les trouvailles de Corent et Besançon, la qualité des illustrations ne permet pas cette analyse de détail, mais ce dernier semble présenter la même forme d'yeux que Staré Hradisko.

En définitive, les six exemplaires ainsi isolés forment une série relativement homogène à l'intérieur des poignards ou épées anthropomorphes, et il est très probable qu'ils soient issus sinon de la même main, au moins du même atelier. Il serait toutefois intéressant de pouvoir comparer ces différents exemplaires de visu, et pratiquer le cas échéant les analyses nécessaires, pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Terminons pour conclure par un examen des contextes de découverte. Si la majorité des contextes connus est liée au domaine funéraire (8 sur 21), cinq sites au minimum font exception, représentant autant d'oppida : Corent, Besançon⁵³, Manching, Stradonice et Staré Hradisko.

On notera également la relative fréquence des contextes liés à des dépôts en milieu humide ou à des structures liées à l'eau (6 sur 21) : Ballyshannon, rivière Witham, Saint-André-de-Lidon, Chatenay-Mâcheron, rivière Thielle, et peut-être Toulouse⁵⁴. L'exemplaire de Chatenay-Mâcheron se distingue par son contexte particulier : il a été trouvé, lors des travaux de creusement du canal de la Marne à la Saône près de Chaumont⁵⁵, dans une pirogue couverte, accompagnant un squelette, ainsi qu'une épée dans son fourreau, « de LT II », et un fer de lance⁵⁶. L'ensemble a été illustré par S. Reinach (1927, fig. 252).

En complément à ces contextes particulier, il faut mentionner la présence d'un filet d'or sur plusieurs individus, et parfois de marques interprétées comme des signes astraux⁵⁷. On peut penser que

⁵³ Le contexte précis de l'exemplaire de Besançon n'est pas renseigné, mais la rue Mégevand (voir liste 36) se situe dans la boucle du Doubs, donc à l'intérieur de l'emprise de l'oppidum de LT finale.

⁵⁴ Poignard mis au jour dans un puits « funéraire ». Voir Vidal 1983.

⁵⁵ C'est sous ce nom qu'il a été décrit par Couissin 1926, p. 46-47 et Déchelette 1927, p. 647. L'exemplaire a également été présenté sous le nom du canal (selon Clarke, Hawkes 1955, n° 27 p. 223).

⁵⁶ Reinach 1927, n° 28214 p. 224 ; Couissin 1926, p. 46.

⁵⁷ Pour cet aspect, qui concerne Saint-André-de-Lidon, mais aussi d'autres types d'épées en Europe, voir Rapin 1986, p. 290-291.

ces éléments confèrent un statut ou une fonction particuliers à ces armes.

Enfin, on notera que sur les quatre exemplaires connus en Europe centrale, et que nous avons donc identifiés comme des individus isolés, ni le dépôt funéraire ni le milieu humide ne semblent attestés.



Fig. 50. Comparaison des têtes de Châtillon-sur-Indre (1) et Stradonice (2). D'ap. Villard 1993, fig. 2 et Karasová 2002, fig. 4. Ech. 1/2.

Obr. 50. Srovnání hlaviček z Châtillon-sur-Indre (1) a ze Stradonic (2). Podle Villard 1993, obr. 2 a Karasová 2002, obr. 4. Měřítko 1:2.

Conclusions

Dans la catégorie de l'armement, nous ne disposons en définitive que de deux types qui semblent être de probables marqueurs.

Il s'agit dans les deux cas d'épées, chacun des exemples documentant un des deux grands horizons de notre cadre chronologique. Le fourreau d'épée à décor de lyres estampées de Jenišův Újezd concerne l'horizon des nécropoles à tombes plates, et plus précisément son début (LT B1 ou B1a), tandis que l'épée à poignée anthropomorphe s'insère dans l'horizon des oppida, certainement dans sa phase finale, à travers le site de Stradonice.

Les deux types que nous avons identifiés peuvent être classés dans le mobilier « riche ». Cet aspect est illustré pour les fourreaux en bronze estampé par la rareté des trouvailles à l'échelle européenne, ainsi que par les compétences techniques, et donc le temps de travail, requis pour leur fabrication. Pour les épées à poignée anthropomorphe, c'est leur présence dans les tombes à char de Tesson et de Châtillon-sur-Indre qui permet de suggérer cette hypothèse.

On s'étonnera de l'absence d'autres types liés à l'armement, et notamment d'éléments moins « riches ». L'explication de cette absence est peut-être à mettre sur le compte de la grande uniformité de l'armement à l'échelle européenne, correspondant certainement à ce que nous avons défini comme des « produits invisibles » (voir chap. 2.2).

Pour ce qui est des régions mises en relation, le fourreau décoré au repoussé de Jenišův Újezd pointe des liens avec le nord-est de la Gaule, et

plus particulièrement le bassin parisien, entre Epiais-Rhus, Bussy-le-Château et Saint-Germainmont.

L'épée à poignée anthropomorphe de Stradonice, quant à elle, indique des contacts avec la Gaule, et peut-être plus particulièrement le Centre-ouest, quelque part entre les trouvailles de Tesson et Châtillon-sur-Indre.

8.2. Transport/Harnachement

LT C2-D / Est-Ouest

Boutons à bélière émaillés

Les boutons à bélière émaillés sont des éléments en bronze à bord large et lisse, dont la partie centrale bombée est incisée de différentes manières, afin de recevoir des incrustations d'émail. L'arrière présente généralement un ou deux œillets (ou bélières ; fig. 51).

Ce type de boutons, par sa ressemblance avec des exemplaires hallstattiens, a été attribué au harnachement de LT finale (Van Endert 1991, p. 74 ; Schönfelder 2002, p. 268). La faible largeur des œillets situés sur la face arrière ne permettrait en tout cas que le passage de courroies relativement minces (env. 0,5 cm). Néanmoins, comme le rappelle D. Božič, aucun des contextes connus à ce jour pour la période de La Tène ne permet d'étayer cette hypothèse (Božič 1993, p. 149). À défaut d'autres informations, nous classerons tout de même ces éléments dans la catégorie du harnachement.

Concernant la datation, c'est la période de La Tène finale qui est envisagée, du fait de l'utilisation de la technique de l'émaillage pour la décoration de la bossette centrale (Challet 1992, p. 134), mais aussi au vu de la datation de la majorité des sites ayant livré ce type de bouton (voir liste 37). L'exemplaire de Novo Mesto provient d'une des plus anciennes tombes de cette nécropole datée de La Tène finale et du début de l'époque romaine. D. Božič propose donc une apparition peut-être dès La Tène moyenne (Božič 1993, p. 149). Nous retiendrons néanmoins ici une datation à La Tène finale pour la période de circulation principale.

La répartition est concentrée entre la Rép. tchèque et la Slovénie. M. Čížmář propose que les boutons à bélière émaillés aient pu être produits à Staré Hradisko ou dans ses environs⁵⁸, certainement en raison des six exemplaires provenant de

⁵⁸ Tout comme les grandes perles d'ambre, les passe-courroies à décor de triscèle, ou les rouelles dentées.

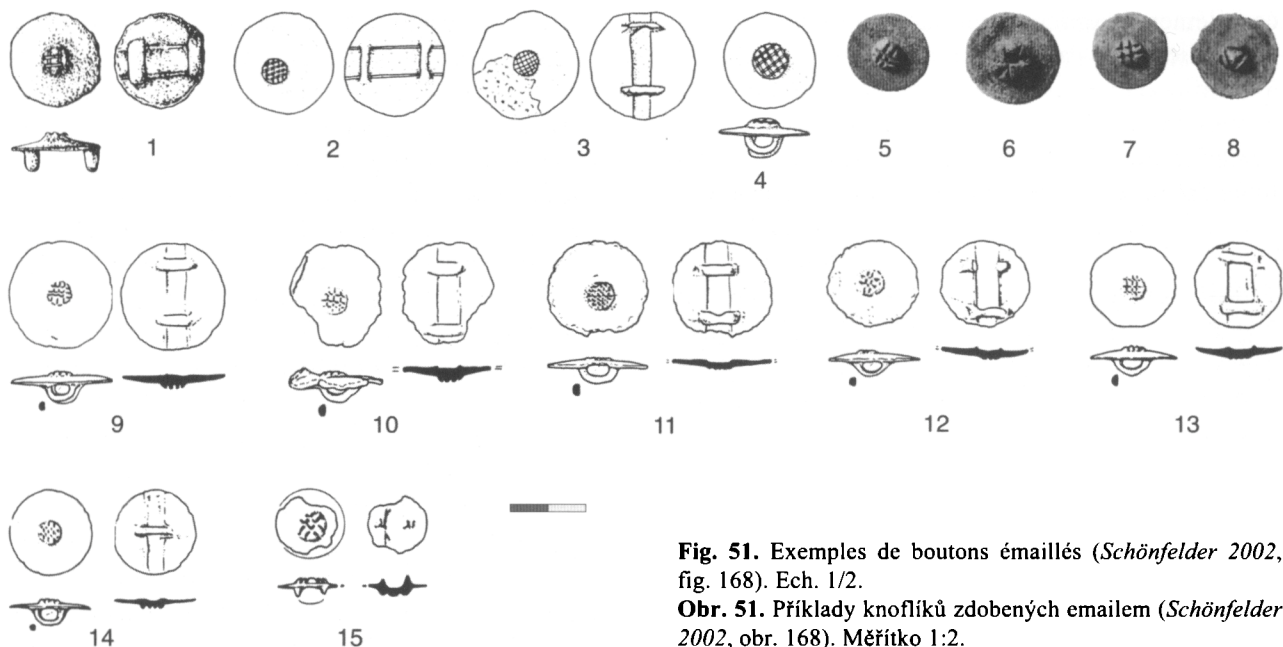


Fig. 51. Exemples de boutons émaillés (Schönfelder 2002, fig. 168). Ech. 1/2.

Obr. 51. Příklady knoflíků zdobených emailem (Schönfelder 2002, obr. 168). Měřítka 1:2.

ce site (Čižmář 2002, fig. 19: 1-6). On objectera que le corpus le plus élevé est aujourd'hui livré par l'oppidum de Stradonice. Il s'agit néanmoins de données non publiées et en cours d'étude, qui étaient donc inconnues de l'auteur.

Comme l'a fait remarquer M. Schönfelder (Schönfelder 2002, p. 268), l'image que nous avons de cette répartition est certainement liée à la publication riche en matériel de D. Božič (Božič 1993 ; voir également Čižmář 2002). La question de la prédominance de la Slovénie, ou plutôt du groupe de Mokronog⁵⁹, au moins en termes de nombre de sites, reste ouverte. En effet, la carte 37 montre que les trouvailles « slovènes » sont denses (grand nombre de sites sur un petit territoire), mais les sites ayant livré le plus de boutons émaillés se situent en dehors de cette zone, et sont constitués principalement par les oppida d'Europe centrale : Stradonice, Velem-Szent-Vid, Staré Hradisko et Manching, par ordre décroissant.

Nous proposerons donc ici de voir une zone de circulation privilégiée entre la Rép. tchèque et la Slovénie, avec une production possible sur les trois premiers oppida que nous venons de mentionner.

En plus des deux exemplaires de Manching, qui se situe en marge de la zone de répartition principale, trois individus isolés ont été signalés sur les oppida du Mont-Beuvray, du Titelberg, et de Variscourt/Condé-sur-Suipe (Božič 1993, liste 1 ; Schönfelder 2002, tab. 46). Néanmoins, un examen plus approfondi des données nous permet d'éliminer deux de ces sites. Pour le Mont-Beu-

vray, une recherche a été menée dans les publications liées à ce site, mais aucun objet de ce type n'a pu être observé⁶⁰. Quant à Variscourt/Condé-sur-Suipe, le bouton présenté dans la liste de M. Schönfelder (2002, tab. 46) est en fait un bouton lisse convexe, et en aucun cas un bouton à bélière émaillé (fig. 52). Seul l'exemplaire du Titelberg [cat. 126] a donc été retenu ici.

Pour ce qui est des contextes, les individus isolés proviennent d'oppida, la datation et le type de contexte sont donc *a priori* concordants avec l'ensemble des autres individus.

Un cas particulier est constitué par le site de Veliki Vetren (SRB), où dix boutons émaillés sont connus, d'un type toutefois quelque peu différent (Stojić 1999, fig. p. 43 ; Stojić 2003, p. 47, fig. 168-177). Ils ont été mis au jour sur ce site de hauteur fortifié, mais en contexte de dépôt, ce qui constitue une particularité pour ce type d'objet.

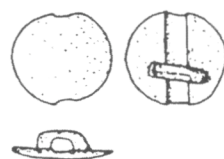


Fig. 52. Variscourt/Condé-sur-Suipe. Bouton lisse issu des fouilles 1987 (Pion 1990, fig. 35 = Pion 1996, fig. 22: 36). Sans éch.

Obr. 52. Variscourt/Condé-sur-Suipe. Hladký knoflík z výzkumů r. 1987 (Pion 1990, obr. 35 = Pion 1996, obr. 22: 36). Bez měřítka.

⁵⁹ Voir Božič 1999 pour la définition et l'étendue géographique et chronologique de ce groupe culturel.

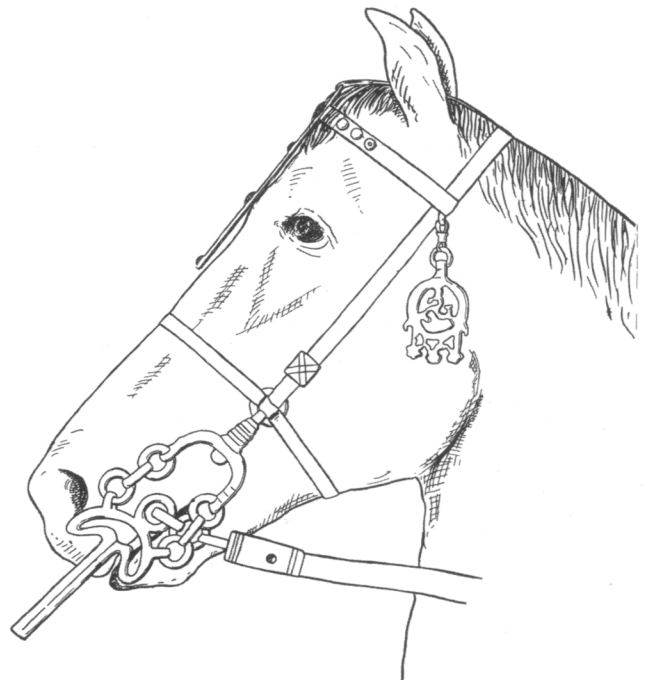
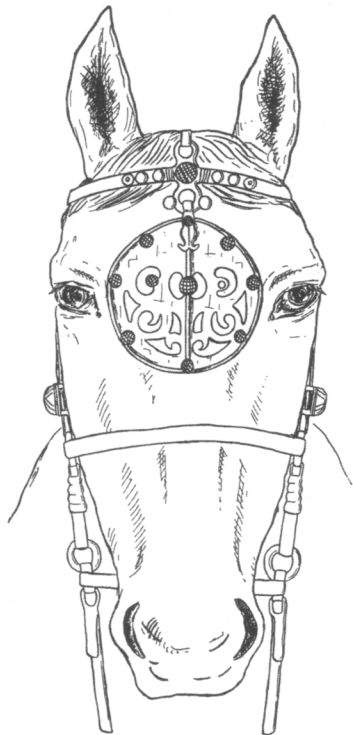
⁶⁰ Ce résultat a été confirmé par J.-P. Guillaumet, pour qui ce type d'objet est à sa connaissance absent du site.

Pendeloques de type Hofheim

Les pendeloques de type Hofheim sont des éléments de bronze qui ont été attribués au harnachement de La Tène finale, à la suite des travaux de J. Werner sur cette catégorie d'objets (Werner 1953). Les pendeloques seraient ainsi fixées au filet, sous les oreilles du cheval (fig. 53). M. Schönfelder rappelle cependant que seules deux tombes, dont celle de Hofheim, présentent des pendeloques en contexte avec d'autres éléments de harnachement. Les pendeloques de type Hofheim ont donc pu être portées pour d'autres usages, et pas spécifiquement le harnachement (Schönfelder 2002, p. 261).

S. Rodel, d'après l'exemple de la tombe 8 de Hofheim notamment, qui contenait une épée courte imitant le *gladius* romain, propose d'y voir la marque de cavaliers auxiliaires des troupes romaines, tels qu'ils sont mentionnés par César (Rodel 2000, p. 29).

La datation de ce type doit être placée à La Tène finale, puisque tous les exemplaires en contextes



datables s'inscrivent dans cette période (Rodel 2000, p. 28), mais sans permettre une chronologie plus fine. L'exemplaire de Kollig est daté de LT D1, grâce à la céramique d'accompagnement de la tombe, que B. Oesterwind place dans son groupe chronologique 1, correspondant approximativement à LT D1 d'A. Miron⁶¹.

⁶¹ Soit 130/120 à 70/60 av. J.-C. selon l'auteur : Oesterwind 1989, p. 36-37 et fig. 35-36.

Pour ce type d'objet, nous n'avons que peu d'exemplaires (fig. 54), et il est délicat en l'état de déterminer de manière sûre une zone de production ou d'utilisation principale. Toutefois, on constate que la répartition (carte 38) montre un regroupement de six individus à la confluence Rhin-Main : un à Kollig, deux à Hofheim (Werner 1953, fig. 2: 6, 8), et trois sur l'oppidum de Heidetränk (Müller-Karpe, Müller-Karpe 1977, fig. 3: 1, 3 ; Schlott, Spennemann, Weber 1985, fig. 17: 13). Cette « faible concentration » dans la région Rhin-Main a déjà été soulignée par S. Rodel (2000, p. 26), zone que d'autres auteurs désignent comme le lieu de production probable (Schlott, Spennemann, Weber 1985, p. 476).

En dehors de cette zone, trois pendeloques de type Hofheim sont connues à Stradonice [cat. 127] et Staré Hradisko, ainsi qu'à Bâle Münsterhügel (Rodel 2000, p. 26-29, fig. 14 et 15 ; Schönfelder 2002, fig. 170).

Pour ce qui est des contextes de découverte, ils se répartissent, dans la zone d'origine supposée, entre deux nécropoles et un oppidum. Les trois exemplaires isolés correspondent quant à eux tous

Fig. 53. Proposition d'utilisation des pendeloques de type Hofheim (Werner 1953, fig. 3b).

Obr. 53. Možná rekonstrukce užití závěsků typu Hofheim (Werner 1953, obr. 3b).

Passe-guides de type Hoppstädten

Les passe-guides (*Führungsrings*) font partie des éléments métalliques appliqués sur les jougs de chars, et permettent le maintien des rênes, ou guides, entre le mors du cheval et les mains du conducteur (*Schönfelder 2002*, p. 224). Les jougs étant fabriqués en bois, ces éléments sont donc parfois les seuls vestiges de leur existence.

Parmi le type général des passe-guides, toujours formés d'un anneau permettant le passage des rênes, le type Hoppstädten se distingue par la présence d'une tige centrale moulurée, dont l'extrémité sommitale est pourvue d'incisions destinées à recevoir de l'émail (*fig. 55*).

Dans un certain nombre de cas, lorsque l'objet n'est conservé que sous la forme de la tige centrale, on ne peut toutefois pas toujours être sûr de l'identification en tant qu'anneau passe-guides. En effet, les garnitures de joug dites du type Titelberg sont fortement similaires, et seul le mode de fixation permet *a priori* de les distinguer (voir *Schönfelder 2002*, *fig. 149* et *154*).

Les individus recensés dans la *liste 39* correspondent aux exemplaires présentés par M. Schönfelder, complétés par les passe-guides du Fossé des Pandours et de Slovaquie (*fig. 56*). Nous considérerons les trois individus correspondants comme des passe-guides, même si leur identification en tant que garnitures de joug reste probable.

Comme pour les boutons à bélière émaillés (*cf. supra*), ce sont les incisions destinées à recevoir de l'émail, décorant ici la partie supérieure de la tige, qui permettent de proposer une datation à La Tène finale. Seule la tombe d'Hoppstädten donne une datation plus précise à LT D2a, mais qui n'est évidemment valable que pour ce site. Nous retiendrons donc pour ce type une datation large, à La Tène finale.

La répartition est assez diffuse et étendue, depuis Aulnat (Puy-de-Dôme) jusqu'en Slovaquie (*carte 39*). On note toutefois une certaine concentration dans le nord-est de la Gaule, entre Bibracte et le Rhin, qui est essentiellement dessinée par le nombre d'exemplaires provenant de ces sites, concentration à laquelle on peut ajouter le site d'Aislingen (Kr. Dillingen, Bavière).

Bibracte semble un site intéressant comme probable lieu de production. C'est sur ce site qu'ont été repérés le plus grand nombre d'exemplaires : un nombre minimum de six individus a été retenu dans la *liste 39*, comme le laissent supposer les références citées par M. Schönfelder (2002, *tab. 39*). Néanmoins, en consultant les travaux de J.-G. Bulliot, on constate que d'autres éléments pourraient être identifiés à des passe-guides de

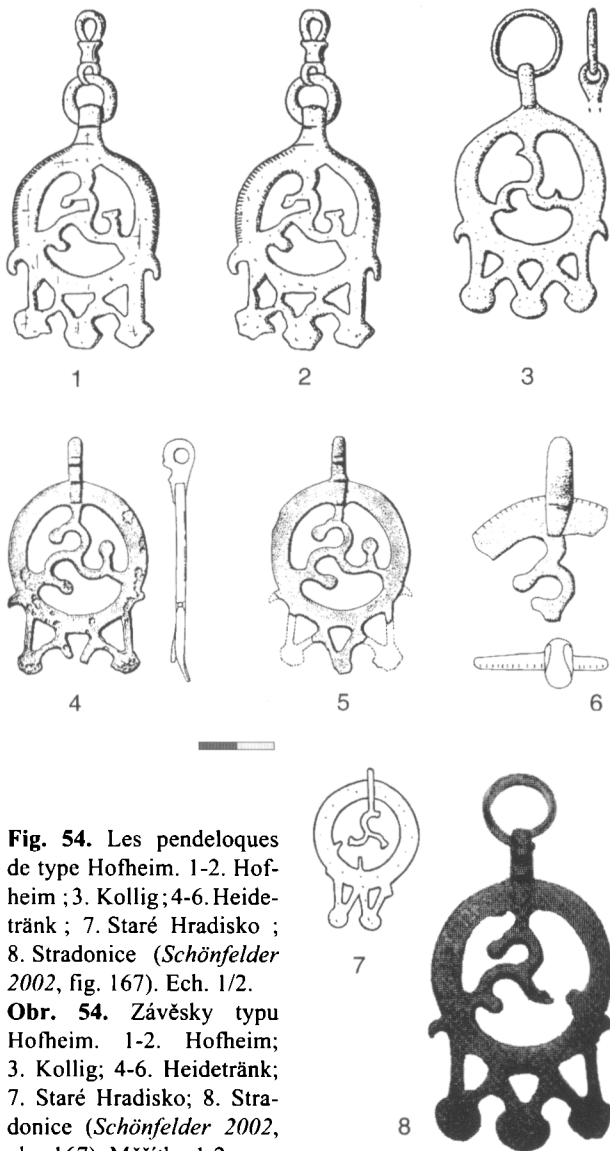


Fig. 54. Les pendeloques de type Hofheim. 1-2. Hofheim ; 3. Kollig ; 4-6. Heide-tränk ; 7. Staré Hradisko ; 8. Stradonice (*Schönfelder 2002*, *fig. 167*). Ech. 1/2.

Obr. 54. Závěsky typu Hofheim. 1-2. Hofheim ; 3. Kollig ; 4-6. Heide-tränk ; 7. Staré Hradisko ; 8. Stradonice (*Schönfelder 2002*, *obr. 167*). Měřítko 1:2.

à des oppida ou sites de hauteur fortifiés, ce qui n'est pas en contradiction avec les découvertes de Heide-tränk, d'où provient le plus grand nombre d'individus.

Le point troublant est que tous ces exemplaires présentent une similarité frappante, puisque le thème décoratif est absolument identique pour tous les exemplaires. On pourrait penser à un atelier commun, ce qui serait l'hypothèse la plus simple, mais pour l'instant non vérifiable.

Cet exemple illustre très bien la théorie de D. Olausson déjà évoquée plus haut : l'impossibilité de l'apparition simultanée d'objets complexes identiques en deux endroits différents (voir *chap. 4.4*). C'est donc un argument, dans ce cas, pour montrer que ces pendeloques proviennent d'une même région, indéterminée, ou d'un même artisan qui aurait pu se déplacer, constituant ainsi un indice évoquant des contacts entre le Rhin, la Bohême et la Moravie.

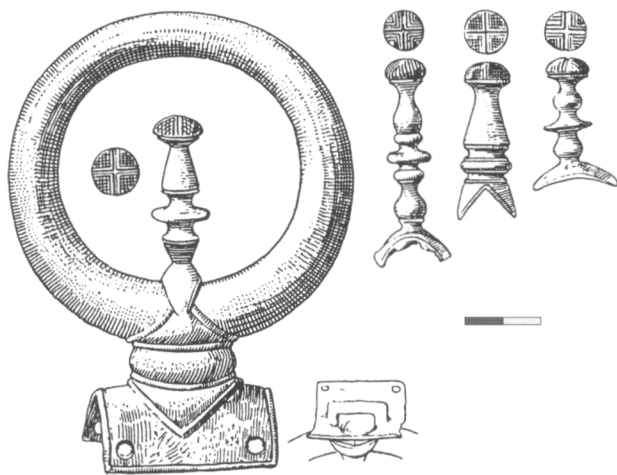


Fig. 55. Exemples de passe-guides de type Hoppstädten. Environs de Mayence, dans le Rhin (d'apr. Schönfelder 2002, fig. 149). Ech. 1/2.

Obr. 55. Příklady vodičích kroužků typu Hoppstädten. Nález z Rýna poblíž Mohuče (podle Schönfelder 2002, obr. 149). Měřítko 1:2.

type Hoppstädten⁶² ; un autre exemplaire a également été mis au jour, dans le même secteur de la Côte Chaudron, lors des fouilles 2009⁶³. Le plus souvent, il s'agit uniquement de la tige moulurée, de sorte que l'identification n'est pas totalement assurée, mais les exemplaires de Bibracte proviennent majoritairement du quartier artisanal de la Côte Chaudron ; J.-G. Bulliot mentionne par ailleurs des éléments en cours de production (*Bulliot 1899*, p. 40).

Ces différents indices laissent à penser que Bibracte pourrait bien être le lieu de production de ce type d'objets. Mais cette hypothèse n'empêche pas l'existence d'autres ateliers. Ainsi, un des trois exemplaires d'Alésia est identifié comme un probable « raté de coulée », en raison de la présence de « barbes » sur la tige moulurée (*Rabeisen 1988*, p. 279, n° 22).

Ces différents indices, traces de production et concentration de la répartition, laissent supposer l'existence d'un ou plusieurs lieux de production dans le grand quart Nord-est de la Gaule.

À partir de la zone de répartition principale, on peut isoler six sites orientaux : Stradonice (CZ), Karlstein, le Magdalensberg, Schützen am Gebirge (A), Bratislava-Rusovce et Trenčianske Bohuslavice (SK).

Pour la Bohême, seuls trois individus ont été reconnus à Stradonice, qui sont donc hors-contexte [*cat. 128*]. La présence de ces exemplaires sur l'oppidum est néanmoins concordante avec les autres

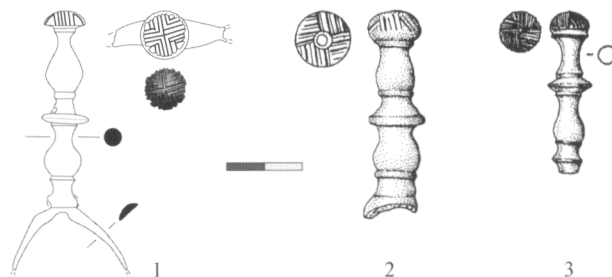


Fig. 56. Passe-guides de type Hoppstädten. 1. Saverne *Fossé des Pandours* (*Specklin 2009*, pl. 7: 50) ; 2. Bratislava-Rusovce (*Pieta 2008*, fig. 114: 6) ; 3. Trenčianske Bohuslavice (*Pieta 2008*, fig. 114: 3). Ech. 1/2.

Obr. 56. Vodičí kroužky typu Hoppstädten. 1. Saverne *Fossé des Pandours* (*Specklin 2009*, tab. 7: 50) ; 2. Bratislava-Rusovce (*Pieta 2008*, obr. 114: 6) ; 3. Trenčianske Bohuslavice (*Pieta 2008*, obr. 114: 3). Měřítko 1:2.

sites, puisque dominant principalement les contextes d'habitat, et plus particulièrement les oppida ou sites de hauteur fortifiés.

Conclusions

Quelques brèves remarques peuvent être mises en avant pour les différents éléments de transport et de harnachement recensés ci-dessus.

En ce qui concerne la chronologie, nous sommes exclusivement en présence de types datables de La Tène finale. Cette constatation n'est peut-être due qu'à l'état de nos connaissances sur le harnachement et les éléments de transport de LT B-C, puisque les marqueurs évoqués ici sont tous issus des travaux de *M. Schönfelder (2002)*.

Concernant les contextes, on peut remarquer que les objets isolés ne se trouvent que sur des oppida. Cette situation reflète toutefois les contextes habituels de découverte de ces objets, qu'on connaît principalement sur les oppida et d'autres sites de hauteur plus petits. La seule exception est constituée par les pendeloques de type Hofheim, que l'on connaît aussi dans des tombes.

Globalement, nous sommes en présence d'éléments « riches », au moins pour les pendeloques de type Hofheim ou les passe-guides de type Hoppstädten. Cette remarque est valable dans une moindre mesure pour les boutons émaillés, qui sont quant à eux plus connus en plus grand nombre.

On fera dans ce cadre la même remarque que pour l'armement : les éléments les plus courants liés au transport sont peut-être trop homogènes à l'échelle européenne pour pouvoir identifier des variantes régionales, et étudier par là les contacts à longue distance.

⁶² Voir *Bulliot 1899* : en plus de la pl. I, citée par *M. Schönfelder*, on trouve d'autres exemples dans les pl. II et VIII.

⁶³ Fouilles de l'équipe Guillaumet, dirigées par *T. Bochnak* et *P. Goňalová*. Voir le rapport d'activité 2009 de Bibracte.

8.3. Outils/Ustensiles

Meules en basalte de l'Eifel

Le seul marqueur entrant dans la catégorie de l'outillage correspond à des meules rotatives en basalte, dont le matériau est extrait de carrières situées dans le massif de l'Eifel (Rhénanie-Palatinat), aux environs de la ville de Mayen (*Röder 1955*, p. 68, fig. 2). L'exploitation de cette pierre semble avoir réellement commencé à la période hallstattienne, même si une meule du Néolithique final utilisant ce matériau a été recensée (*Röder 1955*, p. 68).

Les meules en basalte de l'Eifel ont circulé jusqu'à plusieurs sites relativement éloignés en Europe, tels Manching ou le Donnersberg, mais aussi le Magdalensberg, et même jusqu'en Angleterre⁶⁴.

Les individus qui nous concernent directement sont deux meules provenant l'une de Starý Kolín [*cat. 124*], l'autre de Třebušice [*cat. 125*], se situant respectivement à 522 et 431 km à vol d'oiseau de la vallée du Rhin (*Waldhauser 1981*, p. 199). Dans les deux cas, elles proviennent de contextes inconnus, et la raison de ces importations supposées reste inexplicite (*Waldhauser 1981*, p. 202). Nous n'avons aucune information sur la datation, et nous retiendrons donc une chronologie large, de LT B2 à LT D, qui correspond à la période de circulation des meules rotatives en Bohême (*Holodňák, Mag 1999*, p. 431, tab. 10 ; *Venclová (ed.) 2008b*, p. 118).

La première identification du matériau de l'ensemble des meules tchèques a été assurée dans le cadre d'une collaboration entre pétrographes et archéologues, aucune précision n'étant toutefois apportée quant à la méthode ou aux données brutes⁶⁵. Les exemplaires de Starý Kolín et Třebušice ont quant à eux bénéficié d'une expertise particulière par G. Drews, du RGZM Mayence, ce qui a conduit à les identifier à un basalte de Mayen (*Waldhauser 1981*, note 1 p. 153). Là aussi, il n'était pas indiqué de quelle manière avait été permise l'identification, à partir de l'objet ou d'une documentation photographique, et donc dans quelle mesure elle pouvait être fiable⁶⁶.

Fort heureusement, un article récent consacré précisément à ces deux meules a permis de préci-

⁶⁴ *Waldhauser 1981*, p. 202, avec références : il s'agit uniquement de meules provenant du gisement de Mayen.

⁶⁵ J. Waldhauser cite un ouvrage de 1980 « sous presse », mais ce dernier n'a été retrouvé dans aucun catalogue de bibliothèque de République tchèque (Mág 1980 « sous presse », voir *Waldhauser 1981*, p. 153).

⁶⁶ Une confusion semble en effet possible avec une catégorie de basalte hongrois. Voir *Röder 1955*, p. 76.

ser cette première identification (*Wefers, Gluhak 2010*). Les auteurs confirment tout d'abord que les deux meules étudiées ne portent aucune trace de prélèvement, ce qui permet de penser que les analyses de G. Drews sont restées cantonnées à des observations macroscopiques, et qu'elles sont en ce sens discutables (*Wefers, Gluhak 2010*, p. 5). S. Wefers et T. Gluhak ont donc entrepris des analyses géochimiques (fluorescence par rayons X), qui ont permis de lever les derniers doutes, et ainsi confirmer l'origine de ces meules, produites en basalte de l'Eifel. La localisation des zones d'extraction a toutefois été légèrement modifiée. Les deux meules ne correspondent en effet pas exactement à un basalte de type Mayen, mais à deux groupes voisins, eux aussi issus de carrières installées sur les flancs de l'ancien volcan du Bellerberg (*Wefers, Gluhak 2010*, p. 6, 10, fig. 6). Les différentes méthodes employées par les auteurs permettent, par recoupement, d'affirmer que la meule de Třebušice est produite en basalte de Kottenheim, avec une probabilité de 100%. La meule de Starý Kolín quant à elle est identifiée au basalte d'Etringen, avec une probabilité de 87,9% (*Wefers, Gluhak 2010*, p. 10).

L'exemplaire de Třebušice, mentionné pour la première fois par H. Preidel (1934, n° 970 p. 170)⁶⁷, se situe non loin du débouché de la voie de l'Ohře, axe de pénétration supposé depuis l'Allemagne et la vallée du Main (voir *chap. 13.3*). La meule présente des caractéristiques technologiques inconnues en Bohême, comme le percement de l'axe circulaire sur toute la hauteur de la *meta*, ou sa partie inférieure fortement concave (*Waldhauser 1981*, p. 199).

La meule de Starý Kolín est quant à elle mise en relation avec différents sites autour de Kolín, comme les dépôts d'objets de fer et de monnaies connus dans ces deux localités, ou encore le site de hauteur de Kolo (*Waldhauser 1981*, p. 199).

On pourra s'étonner de voir ici documenté le déplacement d'objets lourds et encombrants sur de grandes distances. Pourtant d'autres exemples existent. En Bohême même, l'examen des différentes meules et des lieux de production a montré que la diffusion pouvait être supérieure à 100 km (*Fröhlich, Waldhauser 1989*, p. 44), à partir des deux centres de production principaux, à Oparno-Malé Žernoseky et Kunětická hora, qui ont fourni les deux tiers des meules mises au jour en Bohême (*Waldhauser 1981*, p. 192-195 ; *Fröhlich, Waldhauser 1989*, p. 36-38, fig. 7). Cette diffusion a même alimenté la Moravie et l'oppidum de Staré

⁶⁷ H. Preidel a décrit le matériau comme étant du grès, mais cette description a été remise en cause par J. Waldhauser (1981, note 26 p. 162) et les travaux ultérieurs.

Hradisko, distant de plus de 240 km (*Čížmář, Leichmann 2002*, p. 267-268, fig. 3). Un autre exemple, pour la Gaule, peut être fourni par le site de Roanne (départ. Loire, F), où l'on connaît deux sources d'approvisionnement éloignées. La première est située en Auvergne, soit à plus de 100 km, et la seconde peut-être dans le Morvan (*Lavendhomme, Guichard 1997*, p. 205).

Une autre question soulevée par les meules rotatives considérées dans leur ensemble est celle de leur genèse. Nous avons mentionné dans la 1^{re} partie les répercussions de leur introduction dans l'économie laténienne (voir *chap. 1.3.5*), et notamment la question de la date de leur apparition.

Selon J. Waldhauser, les premières meules de Bohême seraient des importations provenant de la région entre le Danube moyen et la Gaule, perceptibles notamment à travers l'exemplaire de Třebušice (*Waldhauser 1981*, p. 211). L'auteur rejette l'hypothèse d'une influence de la Grèce ou du Proche-Orient, par la voie balkanique⁶⁸, et privilégie au contraire une influence plus occidentale. Le principe de la meule rotative serait selon lui un emprunt aux Carthaginois et aux Ibères, parvenu par la péninsule ibérique, le sud de la Gaule, et le nord de l'Italie. Il précise que c'est peut-être le mercenariat qui a joué le rôle de vecteur, notamment par la participation d'éléments celtiques aux campagnes d'Hannibal (*Waldhauser 1981*, p. 212).

Le même type de réflexion peut être esquissé pour la Gaule, où une influence méditerranéenne a d'abord été privilégiée, laissant ensuite la place à l'hypothèse espagnole (voir *Buchsenschutz, Pommepuy 2002*, p. 177). Dans ce cas toutefois, l'épisode d'Hannibal n'est pas mis en avant.

8.4. Architecture

Rempart à talus massif

Avec les remparts à talus massif, ou remparts de type Fécamp, nous abordons l'unique marqueur constitué par un vestige immobilier. Ce type de fortification se caractérise par une importante levée de terre précédée d'un large fossé, généralement à fond plat.

Il a été identifié par M. Wheeler et K. Richardson, dans le cadre de leur étude sur les fortifications du nord de la France. Il est alors défini comme le « type belge » ou « type Fécamp » (*Wheeler, Richardson 1957*, p. 8-12). L'étude la plus récente est due à S. Fichtl, dans le cadre de la publication d'une table ronde sur les remparts (*Fichtl 2010b*).

⁶⁸ C'est certainement dans cette direction qu'il faut chercher les influences méditerranéennes évoquées dans *Venclová (ed.) 2008b*, p. 78.

Il semble que les remparts les mieux datés aient été construits vers le milieu du I^{er} s., et perdurent encore à l'époque augustéenne, d'après l'exemple de la dernière phase du Mont-Beuvray (*Fichtl 2005a*, p. 57). Ils correspondent d'ailleurs le plus souvent à ces dernières phases de construction, réemployant alors les matériaux des phases antérieures. Nous disposons toutefois à La Chaussée-Tirancourt (départ. Somme, F) ou à Pommiers (départ. Aisne, F) de contre-exemples. Dans ces cas, le rempart à talus massif correspond à la phase initiale de fortification (*ibid.*). D'une manière globale, la datation des remparts de type Fécamp semble devoir être placée entre le second quart du I^{er} s. av. J.-C. et la période augustéenne (*Fichtl 2010b*, p. 327).

Concernant la répartition, on note une prépondérance de ce type d'architecture dans l'ouest de la France (*carte 40*). Le secteur le plus dense se situe dans le nord-ouest, aux alentours de la Seine, de l'Aisne-Oise et de la Somme, mais un certain nombre de ces remparts sont aussi connus dans le centre-ouest. Quelques exemples sont encore signalés dans le nord-est de la Gaule.

À l'Est du Rhin, un seul rempart de ce type a été identifié, sur l'oppidum de Závist ([*cat. 129*] ; *Drda, Rybová 1992*, p. 321, 324, 341-342, 343-344 ; *Drda, Rybová 1995*, p. 167-168 ; 1997, p. 108).

P. Drda suppose que la présence de ce type de rempart à Závist est liée à des mouvements de population, puisqu'il rappelle l'installation des Boïens à proximité du territoire des Bituriges et de Bibracte, où des remparts à talus massifs sont connus (*cf. supra*), au moment de la Guerre des Gaules (*Drda, Rybová 1997*, p. 108). Il suppose donc le retour de « groupes de combattants revenus dans leur territoire d'origine », aussi bien pour les remparts à talus massif d'inspiration gauloise, que pour le principe de l'entrée flanquée de tours, que l'auteur assimile à l'architecture méditerranéenne (*Drda, Rybová 1995*, p. 167-168). L'hypothèse avancée est donc un transfert de technique, en relation avec des mouvements guerriers, en partie mentionnés par les auteurs antiques (voir *chap. 11.1*).

On peut toutefois imaginer un autre type d'influence pour expliquer la présence de ce rempart à talus massif à Závist. En effet, le principe du talus de fortification est connu en Bohême, dans des dimensions certes moindres, pour les *Viereckschanzen* tchèques (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 35), qui se placent dans un horizon chronologique légèrement antérieur à celui des oppida. Cela peut donc aussi être une hypothèse pour le transfert de technologie dans le cas de Závist.

Le point important est que la technique, relativement simple, était déjà connue en Bohême. Le fait de transposer cette technique à un rempart d'oppidum semble donc probable, même si on peut se demander pourquoi cette technique n'a pas été utilisée plus souvent et plus tôt pour les oppida tchèques. Peut-être que le caractère ostentatoire primait (un mur de pierre et bois est plus impressionnant qu'une simple levée de terre), auquel cas l'exemple de Závist demeure énigmatique.

Nous retiendrons toutefois ici l'hypothèse de P. Drda d'une construction faite dans l'urgence, lors de l'ultime réfection du rempart. On peut ainsi supposer que l'idée de transposer cette technique à un rempart d'oppidum ait pu germer suite à des contacts avec la Gaule. Mais même si le lien avec les remparts à talus massifs de Gaule ne peut être exclu, il nous semble toutefois abusif d'y voir l'illustration de mouvements de population, et notamment d'un retour des Boïens (voir *chap. 11.1*). Cet exemple illustre bien la subjectivité qui peut caractériser l'identification de marqueurs de contacts à longue distance : l'*unicum* existe bel et bien, mais l'existence de précédents locaux, tout comme de précédents exogènes, permet de formuler deux hypothèses opposées.

Pour conclure sur les remparts à talus massif, il faut mettre en avant un problème lié à leur identification en Bohême. Nous n'avons en effet pas retenu, parmi les remparts à talus massif, les fortifications de Hrazany et Nevězice, bien qu'elles aient été décrites comme telles par K. Motyková (2006, p. 219, fig. 4), dans le cadre d'une étude sur la chute des oppida et le début de l'occupation germanique.

Pour Hrazany, c'est la dernière phase du rempart qui serait concernée (Motyková 2006, p. 219), mais aucune mention allant en ce sens n'a pu être retrouvée dans les monographies du site (Jansová 1986 ; 1988 ; 1992). Quant à Nevězice, une figure présentée par l'auteur montre plusieurs coupes de remparts, dont celui de Nevězice, avec la mention « exemples de remparts à talus massif » (« příklady sypaných valů », Motyková 2006, fig. 4). La source mentionnée est la version tchèque des « Celtes de Bohême » (Drda, Rybová 1998), où l'on se rend compte que la légende d'origine est tout autre. En effet, la même figure est utilisée pour documenter les « remparts à talus massifs en comparaison aux remparts parementés »⁶⁹. Il semble donc qu'il s'agisse ici uniquement d'une confusion dans les légendes, qui est confirmée par l'absence d'une

quelconque mention de « sypaný val » dans la publication la plus complète concernant Nevězice (Drda 1987).

Mais le principal problème des remparts « tchèques » est peut-être d'ordre terminologique. Le terme de « sypaný val » en tchèque est utilisé pour décrire les remparts à talus massif. Néanmoins, cette dénomination ne doit pas être interprétée *stricto sensu*, mais plutôt dans celle, plus générale, de « levée de terre ». Ainsi, le terme est utilisé pour l'oppidum de České Lhotice (Danielisová, Mangel 2008, p. 24-25), sans que l'on doive y attribuer le déterminatif de rempart de type Fécamp. Dans ce cas en effet, la levée de terre est modeste (2 m de haut), et surmontée d'une palissade. Elle est même interprétée comme un aménagement provisoire, correspondant à la première phase de fortification, avant la première « vraie » fortification à parement en pierre. Il n'y a là rien de commun avec les remparts de type Fécamp tels qu'on peut les voir en Gaule, et notamment à Bracquemont ou Liercourt-Erondelle, où les coupes de rempart montrent clairement que la levée de terre est disposée en terrain plat (Fichtl 2005a, fig. p. 56 ; nombreux exemples dans Fichtl 2010b, fig. 9), ce qui augmente ainsi la masse de matériaux à accumuler.

⁶⁹ « Sypané valy v kontrastu s lícovanou hradbou » dans la version tchèque (Drda, Rybová 1998, fig. p. 177), et « talus massifs en terre en comparaison avec remparts à la face frontale » dans la version française (Drda, Rybová 1995, fig. p. 167).